Décision 22-DCC-105 du 23 juin 2022

relative à la prise de contrôle exclusif d'un fonds de commerce à La Réunion par le groupe Leal

Posted on: 02 juillet 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

OUTRE-MER

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Groupe Leal
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	fonds de commerce à La Réunion

Lire

le texte intégral de la décision
220.42 Ko